

du mal de vous: vos
durs assés."
—Talleyrand.

Creamery
TED

ALLANTYNE
dent

NG CO. LIMITEE

RS GENERAUX

Construction

PAVAGE, EXCAVATION
CONSTRUCTION D'EGRO
ET NIVELAGE DE
CHEMIN DE FER.

S, 951 RUE McDOUGALL
3636

R, ONT.

TELEPHONES:
Bureau, Gerrard 114
Résidence, Gladstone 1
Résidence, Gladstone 1

Brothers

EN GRAVOIS

TORONTO, ONT.

House

HNSTON
pp.

25 à \$5.00 par jour.

MBRES
c Bain

ONTARIO

ante Publicatio
ur Demande

ations municipales et gouv
allemandes et autres va
at quelques chose d'inter
vrievr de "LE BULLETIN"
que cette firme publie ch
e future.

AVÉ BRAULT
Département Français.
de placement de
CO & COMPAG
vement en Obligations
et Gouvernementales
ust, 290 rue St-Jac
TREAL

OS ANNONCEURS.

Tél. R. 6366 OTTAWA, ONT.
LE CANADIEN LIMITEE
Éditeurs—Propriétaires
303-305 RUE DALHOUSIE

"Soyons canadiens d'abord" LE CANADIEN D'OTTAWA

Le Grand Hebdomadaire Français d'Ontario
"LE CANADIEN"
Journal Politique et Littéraire
ABONNEMENT:
Un an... \$2.00
Six mois... \$1.25

OTTAWA, VENDREDI, 16 OCTOBRE 1925.

2 SOUS LE NUMERO.

Jusqu'au DERNIER HOMME et jusqu'au DERNIER SOU!

PATENAUDE ET LA QUESTION DES ECOLES BILINGUES D'ONTARIO

annonce des développements prochains. "Je fais actuellement pour résoudre cette difficulté que Lapointe n'a fait dans sa vie," dit-il.

UNE SOLUTION

M. E. L. Patenaude n'a pu à rencontrer l'adversaire de son propre terrain. On a vu le contre lui la question de l'Ontario. A Lachine M. Patenaude a répondu de la façon suivante à l'autre question. "Je ne fais pas de cette manœuvre politique on a vu honte soi-même. Lapointe est sérieux pour ça-là pas rassuré sa position depuis huit ans? Tous les ministres de la province de Québec qu'ont-ils fait depuis quatre ans, un projet de leur amis, appuyer support en Ontario. Tout cela n'est-il oublié que M. Drury premier ministre d'Ontario que M. Lapointe était ministre de l'Ontario? Non. Non. Pas de ça, il n'a pris au la petite motion.

SE TENIR DEBOUT

"Au lieu de venir dans cette campagne électorale avec des manœuvres plutôt douteuses pour capter l'opinion, ils pourraient venir discuter sérieusement des problèmes de la politique. Ils ne peuvent pas le faire, puisque pendant quatre ans, ils n'ont songé qu'à une chose, soutenir le gouvernement en votant tout à tour avec l'opposition et avec les progressistes pour le maintenir. Mais il y a autre chose dans la politique que de se cramponner au pouvoir; il faut se tenir debout pour faire valoir ses opinions et apporter à la politique le souci de l'intérêt du pays. Pouvez-vous leur accorder confiance?"

M. PATENAUDE.

La plaie béante

Le gouvernement actuel refuse de donner des chiffres exacts sur l'émigration canadienne. Il cache ou conteste la vérité. Il nie des statistiques officielles et il en publie d'autres de sa façon.

Pourquoi? Parce que l'exode de nos terres est la condamnation la plus flagrante de son incompetence notoire et de son libre-échange désastreux.

Quelle est la situation? D'après un rapport publié par le département du travail du gouvernement américain, en trois ans 403,325 Canadiens se sont enrégimentés pour entrer aux Etats-Unis dans l'intention d'y demeurer.

En 1922	62,289
En 1923	181,973
En 1924	159,063
Total	403,325

Et voilà! C'EST FAUX! Les orateurs libéraux vous diront que les Canadiens sont revenus au pays en grand nombre. C'est faux.

D'après un rapport publié par le commissaire général du gouvernement américain, en trois ans 9,256 de nos terres seulement nous sont revenues, alors qu'il en était revenu 49,373 en 1911, 33,506 en 1912, 46,981 en 1913, 31,818 en 1914, 23,225 en 1915.

LA VERITE

Voici dans quelle mesure proportion s'est fait le retour des nôtres en ces quatre dernières années:

En 1922	4,480
En 1923	2,775
En 1924	2,001
Total	9,256

Les orateurs libéraux nieront ces statistiques mais dans les paroles sèches déclinées par l'émigration, il suffit de demander combien sont partis, combien sont revenus pour se rendre compte que ces chiffres sont malheureusement trop vrais.

M. MARLER! Voici comment la "Presse", sous le titre "La protection nous sauvera de l'exode" rapportait, dans sa livraison du 23 mai 1924, un discours de M. Herbert Marler.

"A moins que le Canada n'ait un tarif protecteur qui encouragera et aidera les industries, donnera du travail aux ouvriers, le Canada ne sera qu'un tamis à travers lequel des milliers de gens passeront pour s'en aller aux Etats-Unis," déclarait M. Herbert Marler, député fédéral de la division Saint-Laurent-Saint-Georges, à une réunion des membres d'un club anglais, à l'hôtel Mont-Royal.

"Le pays est dans le malaise, dit-il, et il faut faire quelque chose pour le rétablir."
"L'émigration du Canada aux Etats-Unis, a sauté de 22,000 annuellement, entre 1911 et 1919, 3,180,000, durant l'année fiscale qui se terminait le 31 mars 1924. Cela démontre qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Quel est le remède?"

"Je crois que notre émigration est due au fait que l'on ne donne pas assez de travail à nos ouvriers et nous importons trop de produits fabriqués à l'étranger."
"Je parle protection et j'entends en parler, le crier sur les toits. Si nous n'avons pas un tarif protecteur pour aider à établir solidement nos affaires et si nous ne donnons pas de travail à nos ouvriers pour les garder ici, le Canada sera toujours un tamis à travers lequel passera notre population pour aller aux Etats-Unis."

LA QUESTION. Qu'en fait le gouvernement King pour enrayer l'exode des nôtres? Il l'a accentué en sacrifiant les cultivateurs pour se cramponner au pouvoir, en fermant les portes de nos manufactures et en enlevant leur gagne-pain à des milliers et des milliers d'ouvriers canadiens. Electeurs de la Province de Québec vous chasserez du pouvoir le gouvernement King qui est le gouvernement de l'hémorragie nationale.

la fuite de nos ministres M. Béland et Jacques Bureau, se sont enfuis au Sénat, M. Béland, ministre de la défense, quitte le comté de Picton, en Nouvelle-Ecosse, où il se faisait élire depuis 1897. M. Copp, secrétaire d'Etat, vient d'abandonner complètement la partie en refusant de se présenter dans Westmoreland, au Nouveau-Brunswick. La peur et la dérobade. Ce sujet, voici ce qu'écrivait la "Gazette": "Encore un ministre qui prouve sa confiance dans la cause de son parti et dans le gouvernement King en prenant la fuite au milieu du comté de Picton, bien qu'il ne soit probablement le dernier de tous à prendre place dans le défilé des ministres qui ont une prudente réserve peut être parfois le meilleur de la couronne."

POUR LES YANKEES

M. King par son tarif empêche les industriels de venir s'établir au pays. — C'est un tarif pour les Américains.

UN TEMOIGNAGE

La politique tarifaire du gouvernement King est incontestablement très populaire aux Etats-Unis qui sont les principaux concurrents de notre industrie. Pendant que le Congrès Américain élève contre nous des barrières au tarif Fordney, M. King abaisse celles qui protègent les industries canadiennes contre la concurrence américaine.

Si, au contraire, nous avions adopté une politique de protection des industries américaines qui ont besoin de notre marché, auraient-elles établi au Canada des manufactures. De cette façon notre main-d'œuvre aurait été employée, notre marché aurait augmenté et la population en général aurait joui d'une plus grande prospérité. En quelques années, sous le régime protecteur, plus de 700 manufactures américaines ont été établies au Canada.

Mais depuis que M. King a révisé le tarif les Américains estiment qu'il n'est plus nécessaire de venir placer des capitaux au Canada puisqu'ils ont maintenant libre accès sur notre marché. C'est d'ailleurs la conclusion des "Commerce Reports" revue du commerce étranger publié aux Etats-Unis.

Cette revue dit entre autres choses: "L'établissement des manufactures américaines au Canada est considérablement ralenti depuis l'adoption de la nouvelle politique tarifaire. En effet depuis quelques années nous n'avons plus besoin d'établir des manufactures au Canada, puisque le gouvernement américain, avec l'appui du groupe progressiste, abaisse chaque année les taux de tarif. Les manufactures américaines produisent la presque totalité des marchandises sur lesquelles le tarif a été réduit."

Cette revue est publiée uniquement pour renseigner les manufacturiers américains sur la situation commerciale. Elle affirme catégoriquement que le tarif King est tout à l'avantage des Etats-Unis.

LA BICYCLETTE EN FRANCE

Paris. — La France compte actuellement une bicyclette par sept habitants, hommes, femmes et enfants.

Les statistiques officielles pour 1924 indiquent qu'il a été fourni 6 millions 376,644 plaques pour bicyclettes, soit une augmentation de 532,721 sur 1923.

travail aux ouvriers, le Canada ne sera qu'un tamis à travers lequel des milliers de gens passeront pour s'en aller aux Etats-Unis," déclarait M. Herbert Marler, député fédéral de la division Saint-Laurent-Saint-Georges, à une réunion des membres d'un club anglais, à l'hôtel Mont-Royal.

"Le pays est dans le malaise, dit-il, et il faut faire quelque chose pour le rétablir."
"L'émigration du Canada aux Etats-Unis, a sauté de 22,000 annuellement, entre 1911 et 1919, 3,180,000, durant l'année fiscale qui se terminait le 31 mars 1924. Cela démontre qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Quel est le remède?"

"Je crois que notre émigration est due au fait que l'on ne donne pas assez de travail à nos ouvriers et nous importons trop de produits fabriqués à l'étranger."
"Je parle protection et j'entends en parler, le crier sur les toits. Si nous n'avons pas un tarif protecteur pour aider à établir solidement nos affaires et si nous ne donnons pas de travail à nos ouvriers pour les garder ici, le Canada sera toujours un tamis à travers lequel passera notre population pour aller aux Etats-Unis."

LA QUESTION. Qu'en fait le gouvernement King pour enrayer l'exode des nôtres? Il l'a accentué en sacrifiant les cultivateurs pour se cramponner au pouvoir, en fermant les portes de nos manufactures et en enlevant leur gagne-pain à des milliers et des milliers d'ouvriers canadiens. Electeurs de la Province de Québec vous chasserez du pouvoir le gouvernement King qui est le gouvernement de l'hémorragie nationale.

M. Boivin ministre de M. Meighen

Celui qui combat M. Meighen dans Québec a voulu être son ministre en 1921. — Un affidavit.

L'hon. M. Patenaude, à Lachine, devant une assemblée considérable. Après avoir rappelé les événements politiques de 1916, expliquant son vote au sujet de la motion Lapointe; reproché aux libéraux qui dénoncent Meighen, d'avoir recours aux progressistes pour lui opposer un candidat dans Portage-la-Prairie, a produit un affidavit sensationnel concernant l'hon. M. Boivin, le nouveau ministre des douanes.

M. Patenaude donna alors lecture de l'affidavit suivant asserné au mois de septembre dernier à Waterloo:

L'AFFIDAVIT. Je, Ludwig P. Bernard, bourgeois de la cité de Granby, dans le district de Bedford, déclare solennellement ce qui suit, savoir:

"Dans le cours du printemps de 1921 j'ai été appelé par message téléphonique à Ottawa par l'honorable M. G. H. Boivin. Je me suis rendu dans la capitale et ai eu une entrevue avec M. Boivin au Château Laurier. Dans le cours de cette entrevue, et au cours de cette entrevue, M. Boivin me confia qu'il était décidé d'entrer dans le cabinet Meighen, qu'il devait être asserné à 2 heures de l'après-midi, qu'il avait une grande admiration pour l'honorable M. Meighen, qu'il avait été un Laurier mais qu'il n'était pas un King, puis me demanda quelles étaient les chances pour lui de se faire élire comme tel dans le comté de Shefford

"Sur cela, il me dit que nous aurions une entrevue entre 10 et 11 heures avec l'hon. M. Arthur Meighen, laquelle entrevue nous eûmes, l'honorable G. H. Boivin émoi avec l'honorable M. Arthur Meighen entre 10 et 11 heures de l'avant-midi au bureau de l'honorable premier ministre.

SES CHANCES. "Au cours de cette entrevue l'honorable Arthur Meighen m'a demandé quelles chances auraient l'honorable Geo. H. Boivin de se faire élire dans Shefford, comme ministre dans son cabinet. J'ai exprimé à l'honorable Geo. H. Boivin. "La conversation se continua

"Mon cher J. B.: Je t'ai écrit il y a quelques jours au sujet de notre ami Kennedy. Je suis encore d'opinion qu'il faudrait que nos amis se rallient immédiatement à sa candidature. Je sais qu'il y a quelque difficulté, à cause de la restriction qu'il fait sur la question de la conscription. Il faut se rendre compte toutefois que dans les circonstances où nous sommes, il faut nécessairement faire des concessions. A une assemblée des candidats libéraux de l'est de l'Ontario, il y a trois semaines, j'ai déclaré qu'il y avait trois alternatives à prendre, car plusieurs s'étaient prononcés pour la conscription. Je n'ai pas voulu faire de cette question une question de parti, car c'est été tout compromette. Chacune de ces alternatives est acceptable: 1— Se présenter contre l'Union et contre la conscription; 2— contre l'Union mais pour la conscription; 3— libéral indépendant. Je reçois une lettre de quelques libéraux qui veulent présenter un candidat contre Kennedy. Ce serait faire le jeu de nos adversaires. Vouloir tout demander, c'est s'exposer à tout perdre. Je compte sur ton influence pour mettre nos amis au point sur cette question, et je dis qu'il faut appuyer la candidature de Kennedy. Crois-moi ton bien dévoué, WILFRID LAURIER.

Vous avez bien lu, n'est-ce pas? Le chef libéral, d'après cette lettre déclare qu'il a exposé à ses partisans libéraux qu'ils peuvent se présenter pour la conscription. Il ne faut pas s'étonner que Sir Wilfrid ait fait tous ses efforts de la province de Québec pour le principe de la conscription, qu'ils ont ensuite si odieusement exploitée.

QUI A DIT CETTE PHRASE QUE L'ON ATTRIBUE A L'HON. M. MEIGHEN?

Une lettre de Laurier

Nous ajoutons au dossier une lettre de Sir Wilfrid Laurier qui parut dans le "Record", de Windsor, Ontario, et fut reproduite, le 23 décembre 1917, dans la "Patriote" de Montréal. Voici ce document:

Ottawa, 12 novembre 1917. "Mon cher J. B.: Je t'ai écrit il y a quelques jours au sujet de notre ami Kennedy. Je suis encore d'opinion qu'il faudrait que nos amis se rallient immédiatement à sa candidature. Je sais qu'il y a quelque difficulté, à cause de la restriction qu'il fait sur la question de la conscription. Il faut se rendre compte toutefois que dans les circonstances où nous sommes, il faut nécessairement faire des concessions. A une assemblée des candidats libéraux de l'est de l'Ontario, il y a trois semaines, j'ai déclaré qu'il y avait trois alternatives à prendre, car plusieurs s'étaient prononcés pour la conscription. Je n'ai pas voulu faire de cette question une question de parti, car c'est été tout compromette. Chacune de ces alternatives est acceptable: 1— Se présenter contre l'Union et contre la conscription; 2— contre l'Union mais pour la conscription; 3— libéral indépendant. Je reçois une lettre de quelques libéraux qui veulent présenter un candidat contre Kennedy. Ce serait faire le jeu de nos adversaires. Vouloir tout demander, c'est s'exposer à tout perdre. Je compte sur ton influence pour mettre nos amis au point sur cette question, et je dis qu'il faut appuyer la candidature de Kennedy. Crois-moi ton bien dévoué, WILFRID LAURIER.

Le chef libéral, d'après cette lettre déclare qu'il a exposé à ses partisans libéraux qu'ils peuvent se présenter pour la conscription. Il ne faut pas s'étonner que Sir Wilfrid ait fait tous ses efforts de la province de Québec pour le principe de la conscription, qu'ils ont ensuite si odieusement exploitée.

Le 24 octobre, à 2 heures, m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

Le 19 octobre, Rivière Joseph, 7.30 hrs. p.m. Mardi, 20, Maniwaki, 8 hrs. p.m. Mercredi, 21, Aylmer, le soir, assemblée de Dames. Jeudi, 22, Aylmer, mise en nomination, 2 hrs. p.m. Vendredi, 23, Bois Franc, 7.30 hrs. p.m. Samedi, 24, Aylwin, 2 hrs. m. Kazubazua, 7.30 hrs. p.m. Dimanche, 25, Lac Ste-Marie, après la messe. Lundi, 26 octobre, Low Station 7.30 hrs. p.m. Mardi, 27 octobre, Libre. Mercredi, 28 octobre, Aylmer, 8 hrs. p.m. Jeudi, 29 octobre, votation.

POLITIQUE NATIONALE

"Nos Canadiens qui travaillent comme mineurs s'enfoncent sous terre pour extraire un minéral précieux que nous faisons transformer par nos voisins. Quel est le résultat? Vous n'avez eu ici que le salaire du mineur, mais le salaire de l'ouvrier expert qui transforme le minéral et le bénéfice du commerçant qui le vend, où sont-ils? A l'étranger. Ce qu'il y avait de riche et de bon à gagner a été gagné par d'autres qui ne sont pas de chez nous. Les 25,000 bûcherons qui vont abattre l'épinette à \$20 ou \$25 par mois nourris, volent le bois qu'ils ont abattu pour les Etats-Unis où on en fait du papier qui nous est ensuite revendu au prix fort. C'est encore la même histoire du voisin qui s'enrichit à nos dépens sans rien payer de notre dette et de nos impôts. C'est une politique injuste et antinationale et c'est pour pécher la vraie doctrine, celle de Macdonald et de Cartier, que nous sommes entrés dans la lutte."

M. PATENAUDE.

REDUIRE LA TAXE

Le "Financial Post" de Toronto dit que c'est le grand besoin du moment. Les industries dépendent 60 p. 100 de leurs profits pour payer les taxes.

UN FARDEAU Toronto. — Le "Financial Post" le plus important journal financier du pays rapporte le fait qu'il a reçu du président de l'une des plus importantes industries du Canada une lettre où il dit qu'il retire son capital des industries à cause du fardeau de la taxe. Certaines industries devaient payer 23 impôts. Ce financier parle d'une importante entreprise qu'il voulait lancer. Cette entreprise considérable aurait procuré du travail à un grand nombre de Canadiens. Mais après avoir étudié le côté financier de cette affaire il constata que 60 p. 100 des profits devaient servir à payer